Marche du 1er mars

Marche du 1er mars 2005 : arrivée au Château de Neuchâtel
© Rémy Gogniat

Autres dénominations	Marche commémorative de la Révolution neuchâteloise du 1er mars, Marche populaire du 1er mars, Marche populaire commémorative de l'indépendance neuchâteloise, etc.
Localisation	NE
Domaines	Pratiques sociales
Version	Août 2024
Auteur/Auteure	Fanny Richard

Comme le veut son nom, la Marche commémorative de la Révolution neuchâteloise a lieu le 1er mars de chaque année. A l'occasion de ce jour férié dont ils ont seuls le privilège, les habitants du canton de Neuchâtel se rassemblent au petit matin dans le village du Locle. Ensemble, ils se rendront ensuite à La Chaux-de-Fonds puis au relais de la Vue-des-Alpes, feront un crochet par les localités de Malvilliers et Valangin et mettront finalement le cap sur le Château de Neuchâtel. Ce parcours de trente kilomètres s'effectue généralement sur la route, où défilent des participants bien emmitouflés. Il retrace l'itinéraire des révolutionnaires qui, en 1848, firent tomber les Prussiens… plus de trente ans après que Neuchâtel ne devienne un canton suisse. L'équipée se met en marche uniquement lorsque retentissent les canons de la « Batterie 13 », qui prépare sa salve en citant à voix haute chaque étape : « Place ! Première boule tassée ! Taper ! Deuxième boule tassée ! etc. ». Le départ est rituellement fixé à 9 heures. A chaque étape, une tasse de thé, une tranche de taillaule – brioche typiquement neuchâteloise – ou un bol de soupe attendent les marcheurs. Ceux-ci n'étaient qu'une soixantaine lorsque la coutume fut inaugurée en 1984, sur initiative de l'animateur radio Rémy Gogniat. Et s'ils furent près de 800 chacune de ces dernières années, on estime que 6'000 personnes suivirent ainsi les traces de leurs illustres ancêtres lors du 150e anniversaire de la République neuchâteloise, célébré en 1998. Et 1'700 personnes ont participé à l'évènement en 2024.

Lebendige Traditionen
Traditions vivantes
Tradizioni viventi
Tradiziuns vivas

La liste des traditions vivantes en Suisse vise à sensibiliser le public aux pratiques culturelles et à leur transmission. Elle se base sur la Convention de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. La liste est élaborée et actualisée en collaboration avec les services culturels cantonaux.

Un projet de :

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la culture OFC

Comme le dit son nom, la Marche commémorative de la Révolution neuchâteloise du 1er mars se déroule le 1er mars de chaque année, et ce depuis 1984. À l'image de l'histoire de la Révolution qu'elle célèbre, elle part du Locle pour se rendre à Neuchâtel, en passant par La Chaux-de-Fonds, La Vue-des-Alpes, Malvilliers et Valangin.

Un parcours pour chacun…

Cet itinéraire représente trente kilomètres au total. Il peut être effectué dans son intégralité ou en partie seulement, chacun pouvant librement rejoindre la troupe de marcheurs aux différentes étapes. En raison des conditions météorologiques hivernales, la marche s'effectue généralement sur la route. En effet, sous les pas du grand nombre de marcheurs, les chemins campagnards ou de forêt deviendraient rapidement impraticables, voire dangereux en cas de terrain mouillé. La circulation automobile n'est pas arrêtée pour l'occasion mais – comme il s'agit d'un jour férié – elle est souvent moins dense que d'ordinaire. Un bus enfin, voire plusieurs si cela s'avère nécessaire, circulent en queue de peloton afin de prendre en charge les personnes fatiguées.

A chaque étape, des ravitaillements sont proposés aux participants. Ces derniers doivent pour cela s'inscrire au préalable et payer la somme de 10 francs suisses. Les marcheurs non-inscrits peuvent bien entendu également participer mais ne bénéficient que d'une partie des prestations.

Marcher pour porter la tradition

La Marche commémorative de la Révolution neuchâteloise du 1er mars réunit des personnes de tous horizons. Elle est portée par tous les marcheurs qui rejoignent le parcours, ceux-ci étant pour la plupart neuchâtelois, c'est à dire vivant dans le canton de Neuchâtel qu'ils en soient originaires ou non. La raison principale de cette fréquentation est que le 1er mars est férié uniquement dans ce canton. Il arrive cependant que des habitants des cantons voisins ou même des Français se joignent aux festivités. En 1984, la première marche organisée rassemblait seulement une soixantaine de participants. L'effectif augmenta ensuite au fil des éditions, jusqu'à atteindre 800 personnes environ en 2011. À noter qu'en 1998, lors du 150e anniversaire de la République neuchâteloise, plus de 6'000 marcheurs étaient présents et qu'en 2024, 1'700 personnes s'y sont inscrites.

Un comité composé d'un président, d'un vice-président, d'un chargé de communication, de deux responsables du ravitaillement et d'une société locale est par ailleurs chargé de l'organisation et se partage les différentes tâches. Il n'est lié à aucun parti politique, aucune association ou autre mouvement, et son travail d'organisation repose entièrement sur du bénévolat. Le comité s'entoure occasionnellement de l'aide de certaines associations de la région, tels que des clubs sportifs, et leur offre alors en retour une petite rémunération tirée des bénéfices générés, par exemple grâce à la buvette organisée à Neuchâtel lors de la fondue qui clôt parfois la fête.

A l'origine, quelques appuis financiers modestes – notamment l'aide des quotidiens L'Express et L'Impartial et de l'Hôpital de la Ville de La Chaux-de-Fonds – suffisaient à l'organisation de la marche. L'ampleur de celle-ci est cependant devenue telle que la recherche de financements plus importants auprès de sponsors et de collectivités publiques en devint nécessaire. Une dernière source de financement provient de la participation de 10 francs suisses demandée aux marcheurs.

Cap sur le Château de Neuchâtel

Au départ de la marche, situé au Locle, les premiers marcheurs arrivent près d'une heure avant le départ officiel, une troupe se formant peu à peu devant le Château des Monts, actuel Musée d'Horlogerie du Locle. Presque tous sont vêtus chaudement, puisqu'en cette saison la température peut être très basse et le temps tourner à la neige. Le ravitaillement commence sur place : chacun peut alors boire une tasse de thé et goûter une tranche de taillaule – fameuse brioche neuchâteloise. « C'est la tradition », plaisante Rémy Gogniat, initiateur de la marche.

Pour motiver le bataillon, la ou le président(e) du comité prononce un discours qui exprime généralement la joie de se retrouver pour une nouvelle édition. Pour compléter cette allocution, un historien rappelle à chacun la genèse de l'événement. Le départ est ensuite donné, d'une manière bien particulière, renouvelée chaque année, par les canonniers fribourgeois de la « Batterie 13 » qui ont revêtu leur costume pour l'occasion. A cette occasion, ils préparent le canon en nommant les différentes étapes de la mise en place dans un jargon précis : « Placer ! Première boule tassée ! Taper ! Deuxième boule tassée ! (Pièce) étouvier ! Le pied d'abord ! Pièce amorcée ! Pièce prête ». Le canon est ensuite avancé : « Allumez ! J'enlive… Feu ! ». Trois coups sont ainsi tirés, le dernier étant allumé par la ou le président(e) du comité.

C'est ainsi qu'à 9 heures précises, la marche peut commencer. Les marcheurs, qui forment encore une masse homogène, s'empressent de sortir du parc du

Château des Monts. Différents groupes vont très vite se créer, en fonction du rythme de marche ou des affinités. Les discussions vont bon train et les participants se remémorent volontiers les marches passées, s'arrêtent pour prendre une photo ou boire de leur gourde préparée à l'avance... Le parcours longe la forêt, les champs et la route cantonale avant que la première étape ne prenne fin sur la place de l'Hôtel de Ville de La Chaux-de-Fonds.

C'est à cet endroit que les marcheurs venus du Locle sont rejoints par quelques 200 à 300 autres courageux randonneurs. Cette foule est plus diverse, compte davantage d'enfants en bas âge ou de personnes à mobilité réduite, tous ayant plus ou moins suivi les conseils donnés sur le site internet de la marche et dans les journaux locaux concernant l'équipement approprié. Sur la place se trouvent des toilettes installées pour l'occasion, des stands de ravitaillement de thé chaud et, à nouveau, la « traditionnelle taillaule ». La ou le président(e) accueille les nouveaux marcheurs et annonce les prochains arrêts de ravitaillement. Elle ou il signale qu'un bus-balai est disponible pour les plus fatigués et les retardataires, le rendez-vous au Château de Neuchâtel étant fixé à 16h30.

A nouveau, les marcheurs attendent le signal donné par les coups de canon pour reprendre la route, avec plus ou moins d'empressement. Au passage du rond-point du Reymond, de nombreux agents de police organisent la circulation et encouragent les participants. Puis, après 7 kilomètres et plus d'une heure de montée, les marcheurs atteignent enfin la troisième étape, le relais de la Vue-des-Alpes. Là, le ravitaillement est à nouveau composé de café, de thé et parfois d'une soupe offerte par l'Association culturelle des musulmans de Neuchâtel. Après la montée, les écarts entre les marcheurs se sont creusés, la pause est donc plus ou moins courte. Tout le monde finit néanmoins par quitter la Vue-des-Alpes pour rejoindre l'arrêt suivant : Malvilliers.

La plupart des marcheurs attendent la descente avec impatience, mais celle-ci se révèle pour beaucoup très fatigante. La soupe chaude, le morceau de pain et le thé qui les attendent à Malvilliers sont donc accueillis avec soulagement. La suite du trajet se poursuit de manière similaire : d'autres groupes se forment et le passage dans la commune de Valangin est bref.

Le parcours se termine ensuite dans la cour du Château de Neuchâtel, qui se remplit à mesure que les marcheurs affluent. Des coups de canon retentissent, la « Batterie 13 » ayant fini le trajet en voiture et étant déjà sur place. Chaque année, la ou le président(e) du Conseil d'Etat accueille les marcheurs et la ou le président(e) du comité se charge du discours de clôture. Les festivités prennent fin avec un vin d'honneur offert à chacun. A deux reprises, les participants eurent par ailleurs la possibilité de rejoindre après cela le bâtiment de Panespo, ancien pavillon des sports de la Ville de Neuchâtel aujourd'hui déconstruit, pour y partager une fondue.

Des motivations nombreuses et variées

La transmission de cette tradition se fait principalement par les familles, les enfants accompagnant souvent leurs parents durant la marche, et par les amis ou les connaissances. La manifestation du 1er mars attire de plus en plus de monde chaque année et cela indique certainement que les participants en parlent à leur entourage et propagent ainsi l'envie d'en faire partie. Lors de chaque édition, un historien est chargé de rappeler à toutes les personnes présentes les événements à l'origine de cette pratique et les médias jouent également un rôle important en relayant et faisant circuler l'information.

Pour la population, les motivations de participation sont variées : le défi, les rencontres, l'attachement à l'histoire du canton ou simplement l'attrait pour le paysage. Cette marche représente ainsi une occasion pour les Neuchâtelois de fêter l'entrée de leur canton dans la Confédération suisse de manière engagée, au travers d'une expérience particulière qui demande un réel investissement personnel. La croissance du nombre de marcheurs semble en tout cas montrer que ceux qui participent une fois réitèrent l'expérience l'année suivante.

De 1848 à 1984 : le rôle des révolutionnaires et celui de l'animateur radio Rémy Gogniat

La Marche du 1er mars prend ses racines dans la Révolution neuchâteloise de 1848. Bien que devenu canton suisse en 1814, Neuchâtel était en effet encore propriété du roi de Prusse jusqu'à ce que les révolutionnaires proclament l'avènement de leur République au matin du 1er mars 1848 au Château de Neuchâtel. Partis le soir du 29 février du Locle, ils marchèrent jusqu'à Neuchâtel en passant par La Chaux-de-Fonds et la Vue-des-Alpes, après s'être fait remettre les clés de la ville. Leurs coups de canon, tirés sur le Château de Valangin, engendrèrent la capitulation définitive des Prussiens.

C'est cependant portée par la seule voix de Rémy Gogniat que la marche actuelle vit le jour en 1984. Ce dernier était en effet rédacteur en chef de la radio

neuchâteloise « RTN-2001 » lorsqu'il organisa la première marche, destinée à la fois à commémorer le chemin parcouru par les révolutionnaires du 1er mars 1848 et le premier anniversaire de la radio locale. La marche a depuis lors subi peu de modifications si ce n'est un changement de lieu de départ, instauré en 2006, parce que les premiers coups de canon furent tirés depuis le Locle alors que la marche débutait auparavant à La Chaux-de-Fonds.

Traditions vivantes similaires

Il n'existe pas d'autre marche commémorative de ce type en Suisse. C'est cependant le cas dans d'autres pays, où sont organisées des marches en mémoire de massacres par exemple – comme la Marche commémorative du massacre de Srebrenica, en Bosnie-Herzégovine – ou de souvenirs de guerre, à l'image de la Marche commémorative des commandos, organisée en France.

Mesures de sauvegarde

Le comité de la marche est depuis peu devenu une association afin de rendre l'organisation de l'événement plus officielle. Le fait que la responsabilité du bon déroulement de cette marche revenait auparavant à une équipe de bénévoles inquiétait en effet quelque peu les porteurs quant au futur de la tradition. La présidence ayant changé de mains déjà trois fois, il devenait en effet difficile de considérer que la relève serait assurée pour les prochaines éditions. La création d'une association visait donc à pallier ce potentiel problème. L'inscription sur la liste du Patrimoine culturel immatériel du canton devrait quant à elle permettre de faire connaître encore davantage cet événement particulier.

Remerciements

La réalisation de ce dossier n'aurait pu être possible sans l'aimable collaboration de : Ariane Tripet et Isabelle Lapôtre, étudiantes à l'Institut d'ethnologie de l'Université de Neuchâtel ; Catherine Huther, présidente du comité d'organisation de la Marche ; Rémy Gogniat, initiateur de la Marche ; Clara Gregori et Hubert Cortat, Département Audiovisuel de la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds ; Canal Alpha+. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

Informations

Commémoration du 1er mars par RTN. Pas de quoi faire la Révolution. In: L'Impartial. La Chaux-de-Fonds, 2 mars 1985

La marche du siècle. Quand un canton se met en mouvement. In: L'Impartial. La Chaux-de-Fonds, 2 mars 1998

Marche du 1er mars. Modernes, les républicains prennent les tunnels. In: L'Impartial. La Chaux-de-Fonds, 2 mars 2000

Les Neuchâtelois courent. In: L'Express. Neuchâtel, 2 mars 2005

Près de 200 marcheurs ont rallié le Château depuis le Val-de-Travers. In: L'Impartial. La Chaux-de-Fonds, 2 mars 2008

Révolution actuelle. In: L'Express. Neuchâtel, 2 mars 1990

Comité d'organisation « Marche du 1er mars »

Contact

Comité d'organisation « Marche du 1er mars »